

MAIRIE
DE



24260
DORDOGNE

Tél : 05 53 03 23 80

E-mail : journiac.mairie@wanadoo.fr

Journiac, le 24 juillet 2023

INFORMATION ADRESSAGE

Dénomination des voies et numérotation des habitations.

Pose des panneaux des voies et distribution des plaques de numérotation des habitations

L'étude a été réalisée avec le concours de l'ATD et sur la base de ces éléments, les noms de voies ont été validés par le conseil municipal par une délibération en date 30/05/2022.

Le groupe de travail constitué a fait le choix des panneaux, et un devis a été signé avec l'entreprise SIGNATURE pour la fourniture des panneaux et des plaques de numérotation de habitations.

La pose des panneaux sera réalisée entre le 1^{er} et 20 Août 2023.

La pose des plaques et numérotation des habitations sera laissée à l'initiative des propriétaires. Ces plaques seront distribuées le samedi 26/08/2023 et le samedi 09/09/2023 par Monsieur le Maire et les conseillers municipaux. Si toutefois, vous êtes absent merci de contacter la mairie afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre votre numéro.

Chaque propriétaire devra informer son ou ses locataires de la nouvelle adresse et des changements à opérer. Il reviendra au propriétaire d'apposer cette plaque sur l'habitation. Pour les nouvelles constructions, l'attribution du numéro s'effectuera à la délivrance » du permis de construire.

Comment bien rédiger votre nouvelle adresse ?

Le format de votre nouvelle adresse établi avec les services de la Poste se décline sur 4 à 6 lignes selon votre situation :

1 Nom et Prénom

2 NUMERO ET NOM DE LA VOIE

3 LIEU-DIT

4 CODE POSTAL ET COMMUNE

Le Maire,
Jean-Louis TEULET

